



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

école militaire

Question écrite n° 18740

Texte de la question

Mme Martine Aurillac souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la défense sur les projets de construction qui seraient actuellement à l'étude sur le site de l'école militaire. Ce monument prestigieux situé dans une perspective unique à Paris mérite un projet d'ensemble de réhabilitation. Son prédécesseur, M. Joxe, avait d'ailleurs engagé un premier schéma directeur à long terme. Or un grand nombre d'habitants du 7^e arrondissement ainsi qu'un certain nombre de personnalités se sont fait l'écho d'un projet de transformation d'un manège en amphithéâtre, mais également d'un autre manège qui serait détruit afin de construire un « pôle culinaire ». Ce projet qui a également été évoqué à plusieurs reprises dans la presse mériterait qu'une véritable concertation soit engagée entre les services du ministère de la défense, du ministère de la culture, en liaison avec la ville de Paris. Elle voudrait connaître l'état d'avancement de celui-ci et les suites que le ministre souhaite lui apporter.

Texte de la réponse

Un schéma directeur d'aménagement de l'Ecole militaire a été approuvé en février 1993 par le ministre de la défense, qui a demandé aux états-majors, directions et services concernés d'en conduire la réalisation. Ce schéma directeur prévoyait notamment la construction d'un amphithéâtre et l'aménagement d'un nouvel ensemble de restauration. L'amphithéâtre est aujourd'hui réalisé. S'agissant de l'aménagement nécessaire des installations de restauration, plusieurs propositions ont d'ores et déjà été examinées, avec un souci constant du respect de l'aspect architectural du site dont la plupart des bâtiments sont en totalité ou en partie classés. Les études se poursuivent au sein du ministère de la défense, en concertation avec le ministère de la culture et de la communication.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18740

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 1998, page 4862

Réponse publiée le : 26 octobre 1998, page 5836